

L'an deux mille vingt-et-un et le dix-sept août à 19 h 00 le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Gilles COUTURE, Maire.

Absentes excusées : Félicie Converset - Hélène Cupillard

Le compte-rendu de la réunion du 7 juillet 2021 est adopté à l'unanimité.

I - INFORMATIONS DIVERSES

1. Communauté des Communes Chalosse Tursan (C.C.C.T.)

- Conférence des Maires 20 juillet 2021 :
A retenir : Forum de l'emploi de Chalosse Tursan fixé au 1^{er} octobre 2021 à Hagetmau

II - DEMANDE D'EXONERATION DE LOYERS

Conformément à la réunion du 11 janvier 2021, le Conseil Municipal, à l'unanimité, confirme l'exonération des loyers de novembre et de décembre 2020 de « l'immeuble Clément » au profit de l'entreprise de Monsieur Michel Guérard. Bien sûr, ceci est lié à la situation sanitaire de l'époque.

III - FEC 2021

Tous les ans, nous pouvons bénéficier d'une subvention d'investissement de 3 919.00€ du FEC (Fonds d'Equipement des Communes) abondé par le Conseil Départemental.

Mr le Maire propose de mettre cette année en dépenses le lave-vaisselle de la salle des fêtes, le vidéoprojecteur de la mairie et le canapé du gîte pour un total de 7 060.00 € HT. La participation de la commune est de 3 141.15€. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition.

IV - ENFOUISSEMENT DE RESEAUX

Comme prévu, Mr le Maire avait demandé au SYDEC une étude pour enfouir les réseaux électriques et Télécom Chemin de la Piscine et au départ de la RD 111.

L'étude indique un montant global de 91 015€ pour une participation communale de 28 537€.

Même si les travaux n'auront lieu qu'en 2022, Mr le Maire propose d'accepter ce projet et de le financer comme suit : 17 709€ sur emprunt contracté auprès du SYDEC et 10 828€ sur fonds libres. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition.

V - LANCEMENT D'UNE ETUDE HISTORIQUE SUR GEAUNE

Comme prévu dans le Plan de Référence et dans le budget 2021, le Conseil Municipal a décidé de faire faire une étude historique approfondie sur Geaune, afin d'enrichir les connaissances culturelles et historiques sur notre bastide, préalable à tout projet futur de valorisation, de promotion touristique de Geaune et de son environnement.

Mr Stéphane Abadie, enseignant-chercheur, Docteur en histoire médiévale, a fait une proposition de mission selon les 3 axes suivants :

- Bilan historiographique et documentaire sur la bastide de Geaune,

- Etude du patrimoine bâti de la bastide de Geaune,
- Etude de l'environnement de la bastide de Geaune.

Ce travail se fera à titre accessoire, comme le permet la loi, et Mr Abadie sera engagé en qualité d'agent vacataire pour la période du 1^{er}/09/2021 au 31/12/2021.

La rémunération globale nette sera de 7 000€.

Mr le Maire demande à son Conseil Municipal de l'autoriser à :

- Recourir à Mr Abadie comme agent vacataire pour la réalisation de cette mission dans les conditions précédemment citées.
- Solliciter les financeurs, Conseil Départemental et Banque des Territoires afin d'obtenir la subvention prévue dans le cadre du programme «Petites Villes de Demain » (80% de la dépense).

VI - POINT TRAVAUX

1. Ecluse centrale route de Samadet :

Un test sera mis en place du 3 au 20 septembre 2021.

2. Barrières devant le collège :

Très certainement dans la nuit du 4 au 5 août, un véhicule « imposant » a endommagé/arraché 4 barrières devant le collège, route de la Chalosse, et abîmé le trottoir.

L'auteur des dégradations ne s'étant pas fait connaître, Mr le Maire est allé déposer plainte le 6 août à la gendarmerie d'Aire-sur-l'Adour.

L'assurance de la commune a été sollicitée.

Il faut bien sûr remplacer les barrières et si possible avant la rentrée.

3. Ecoles :

Les travaux demandés sont pratiquement terminés. Les équipements se mettent en place normalement.

4. Logement de la Principale :

Les finitions sont en cours.

La nouvelle Principale arrive et emménage le 20 août.

5. Piscine :

Depuis le 9 août, le pass sanitaire est exigé pour les adultes.

A noter en juillet, un problème de fuite qui s'est avéré moins grave que ce que l'on craignait.

6. Gîte communal

Les travaux envisagés pour rendre la chambre « Tursan » indépendante sont suspendus.

En effet, avant, il faut vraiment réfléchir au mode de gestion le plus approprié pour nos deux équipements touristiques, à savoir le gîte et le camping.

Le Conseil Départemental et le Comité Départemental du Tourisme seront sollicités pour nous accompagner dans la réflexion.

VII - DIVERS

1. Challenge mairies roses

Le Conseil Municipal affirme son intention de voir ce beau projet déployé à Geaune.

Dans un premier temps, la commande sera de 72 parapluies roses (2 cartons de 36) pour 432€.

Dès que possible, ce projet sera évoqué, notamment avec les commerçants.

2. Visite de l'UDAP des Landes (ABF)

Le 20 juillet dernier, Madame Magali Guichard, ingénieure du patrimoine, est venue à Geaune à la demande de Mr le Maire pour examiner différents dossiers d'urbanisme « sur le terrain ». Les 5 rencontres entre les pétitionnaires et l'ingénieure ont été positives, constructives et permettent d'envisager une issue favorable pour chaque dossier.

3. Marché de Noël

Un projet de marché de Noël artisanal à Geaune est prévu le samedi 27 et le dimanche 28 novembre 2021.

L'association porteuse serait la Compagnie des Augustins, la coordinatrice Martine Veyron.

4. Requête de la ville de Saint-Sever

La requête de la ville de Saint-Sever contre le syndicat des eaux du Marseillon et du Tursan au sujet de la source du Marseillon a été jugée irrecevable par le Tribunal Judiciaire de Mont de Marsan.

5. EHPAD « Cœur du Tursan »

Courant juillet, Mr le Maire a reçu en entretien une candidate pour la direction de l'EHPAD.

6. Monsieur Bakerdjian :

Mr Albert Bakerdjian, qui habitait l'appartement A1, 2 rue Village-Neuf à Geaune réside désormais à l'EHPAD « Cœur du Tursan ».

Cette personne étant sans famille, les services techniques de la commune, dans le cadre du SAP, vont vider l'ancien appartement pour stocker les divers éléments dans un local communal. Certains éléments seront mis à la vente au profit de Mr Bakerdjian, d'autres seront amenés au secours catholique ou à la déchetterie et ceux qui resteront deviendront propriété de la commune dans un an, conformément à une autorisation signée par l'intéressé.

7. Mémorial de la résistance landaise

Son inauguration aura lieu à Téthieu le samedi 4 septembre 2021 à 14h30.

8. Assemblée Générale de la Fédération Régionale des Bastides d'Aquitaine

Elle aura lieu Samedi 11 septembre à Libourne.

9. Pot de rentrée

Cette traditionnelle manifestation, rassemblant les diverses équipes éducatives des établissements scolaires de Geaune et

les élus aura lieu le jour de la pré-rentrée, le mercredi 1^{er} septembre à 12h dans la grande salle de la Mairie.

10. Police spéciale du Maire

Dernièrement, 3 interventions ont eu lieu par rapport à :

- Epaves de véhicules sur un terrain privé
- Maison à l'abandon
- Caravane sur un terrain agricole

11. Réunions à programmer

- Réunion communication : lundi 6 septembre à 19h
- Réunions pour réactualiser les principaux projets 2021/2022/2023 : lundi 13 septembre à 19h

La séance est levée à 20h30.

Ont signé au registre :

COUTURE Gilles

LACOSTE Gilles

FLOUS Pierre

ARRAGON Dominique

DUFAU Sandrine

SERRES Frédéric

BAILLET Jean-Michel

DARZACQ Christophe

LOCHE Benoît

PLAÏNO David

SALLET Marie

CUPILLARD Hélène Excusée

THIBAUT Céline

DATOLA Murielle

CONVERSET Félicie Excusée